



# PROGRAMME DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

## MODULE COMPLEMENTAIRE SSIAP-2 – 28h

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir les connaissances complémentaires afin d'exercer la fonction de chef de service de sécurité incendie

#### PUBLICS CONCERNÉS

Sous-officiers des Sapeurs-pompiers amenés à travailler dans un ERP ou un IGH

#### PRÉ-REQUIS

Etre ou avoir été sous-officier des sapeurs-pompiers de plus d'un an.

Diplôme de secourisme en cours de validité (moins de 2 ans)

Certificat médical de l'arrêté du 2 Mai 2005 modifié.

PRV1 ou AP1 ou certificat de prévention délivrés par le Ministère de l'Intérieur

#### DURÉE DE LA FORMATION

28 heures – 4 jours

De 8H30 à 12H00 ou de 13H00 à 16H30

#### DATE ET LIEU

A définir

CFSI de Livernon

#### MOYENS TECHNIQUES

Salles de formation, ordinateurs, vidéo projecteur, plateau technique (1 200 m2), extincteurs divers, robinet incendie armé, EPI stagiaires ... (matériels exigés pour l'agrément SSIAP)

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Aucune

#### VALIDATION

Obtention du diplôme SSIAP-2 par équivalence

#### PROFIL DU FORMATEUR

Personnes disposant des compétences techniques en rapport avec le domaine professionnel concerné et ayant la capacité

pédagogique de transmettre leurs connaissances

Titulaire SSIAP3, Bac Pro Sécurité Prévention

Formateur professionnel, Formateur SST

#### **1<sup>er</sup> partie : manipulation des systèmes de sécurité incendie : 8 heures**

- Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels le chef d'équipe est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux

Pratique : Interpréter l'état des voyants, interpréter la couleur des voyants, utilisation d'une USMC, réarmer un DAS...

#### **2<sup>ème</sup> partie : Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie : 4 heures**

- Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité au travail en matière de sécurité incendie

Pratique : Scénario de danger imminent

#### **3<sup>ème</sup> partie : Chef du poste central de sécurité en situation de crise : 16 heures**

- Connaître les procédures et les consignes
- Gérer les intervenants
- Prendre les décisions adaptées
- Connaître et mettre en actions les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers

Pratique : Exercices pratiques de mise en situation, exercices d'application en ERP et en IGH avec :

- superposition et enchaînement d'actions
- mise en application par des exercices pratiques



SARL au capital de 67 840 € - RCS NANCY B 422 865 279 – code NAF 804 C – N° agrément formation 41 54 0011954  
Arrêté préfectoral N° 0060/2020/SIDPC du 28 Mai 2020 pour la formation aux trois degrés du personnel permanent SSIAP  
Agrément n° 5406102701 du 30 Décembre 2017 pour dispenser le CQP APS de la Branche prévention et sécurité

